

# POUYASTRUC INFO

N°18 MAI 2011

## DANS CE NUMERO

### LE CONSEIL COMMUNIQUE

|                   |       |
|-------------------|-------|
| A la mairie ..    | 2     |
| Les Commissions   | 3     |
| Les délibérations | 4/8   |
| Le budget         | 8/10  |
| La bibliothèque   | 11    |
| La vie de l'école | 11/12 |

### LES ASSOCIATIONS

|                             |    |
|-----------------------------|----|
| Le comité des fêtes         | 13 |
| Secours catholique          | 13 |
| La paroisse                 | 13 |
| L'USCP                      | 14 |
| Les Boussalouous            | 15 |
| Le club de Judo             | 15 |
| Le club de tennis - La gym  | 16 |
| Parenthèses - Coup de Pouce | 17 |
| L'amicale des retraités     | 17 |
| Tir à l'arc                 | 17 |
| Chanteurs de l'Estéous      | 18 |
| Anniversaire de Marthe      | 19 |

### LA VIE DU VILLAGE

|                         |    |
|-------------------------|----|
| Les brebis de Christian | 20 |
| Un nouveau jardinier    | 20 |

### PAGE VERTE :

|                   |    |
|-------------------|----|
| Sauvons les haies | 21 |
|-------------------|----|

### HISTOIRE DU VILLAGE

|                 |       |
|-----------------|-------|
| Les Processions | 18/19 |
|-----------------|-------|

### INFOS PRATIQUES

|        |    |
|--------|----|
| Carnet | 24 |
|--------|----|

## Edito

Comme vous pourrez le constater dans le présent bulletin, en parcourant le budget, les projets ne manquent pas cette année .

Outre l'achat de la maison Bergos/Sirgue , nous avons mis l'accent sur la rénovation des bâtiments : réfection du toit de la mairie, rénovation de l'ancienne école des filles afin d'y installer une véritable maison des associations digne de ce nom .

L'aménagement d'aires de sport et de jeux pour les enfants a ensuite retenu notre attention:

Avec l'aménagement du terrain de sport de l'école sur l'ancien terrain de tennis , ouvert au public en dehors des heures de classe, qui va être achevé avec l'installation de bancs, de poubelle, et de panneaux de réglementation ( le marquage se fera en suivant en Septembre).

Avec l'aménagement d'une aire de jeux près de la salle des fêtes , que nous complèterons chaque année par des structures supplémentaires .

Enfin, l'assainissement devient un problème urgent , compte tenu de l'accroissement de la population et la multiplication des constructions sur la commune : nous allons commencer par consacrer une part du budget pour une étude prévoyant l'assainissement sur l'intégralité de la commune ( et non plus , sur la rue du centre exclusivement comme envisagé auparavant ) .

Enfin, au cimetière, nous allons installer un columbarium pour les familles qui choisissent la crémation pour leurs défunts .

Nous prévoyons une place de retournement pour les forestiers sur le chemin du bois (ex chemin Espiau , ancienne route de Cabanac) .

En espérant que ces projets répondent à vos attentes,

Amicalement ,

Le maire , Serge DEBAT

## AGENDA

18 Mai/5 Juin : Mini cracks : tournois de tennis

21 Mai : Pouya-Rock ; Concert de la chorale et groupes rock à la salle des fêtes

21 Mai : Tournoi des Boussalouous à Garaison

22 Mai ; Repas pour l'anniversaire de Marthe Caussade (à l'école)

29 Mai : Journée Nature de Midi Pyrénées « De Balade en salade » et troc de plantes à l'école

18 Juin ; Voyage de l'Amicale des Retraités à la roseraie de Barbary

18 Juin : Soirée Pitchoun de l'école de Rugby

24 Juin : Fête de l'Ecole

24 Juin : Feu de la St Jean

25 Juin: 4ème Tournoi des Boussalouous à Pouyastruc

26 Juin : Fête de la Paroisse ( repas sur le thème du cirque)

22/24 Juillet : Fête du village



## COMMUNIQUE

### DES GESTES CITOYENS ..

Il suffit parfois de peu de gestes pour faciliter la convivialité dans une communauté villageoise , dans une communauté de quartier .Parfois , le seul fait de réfléchir à l'impact de quelques uns de nos comportements permet de faire un pas dans ce sens :

Si j'utilise ma tondeuse, ma débroussailleuse, ma tronçonneuse alors que mes voisins sont en train de déjeuner , ou de se reposer : est-ce que je ne vais pas les déranger ? Et réciproquement , ne serais-je pas dérangé par le bruit de leur moteur le dimanche alors que je voudrais récupérer de ma semaine de travail ?

De même , en période de sécheresse , le feu que j'allume ne va-t-il pas mettre le feu au jardin de mon voisin ?

C'est pour insister sur ces comportements que j'avais en Avril 2010 lancé un communiqué rappelant à tous ce règlement pratiqué dans de nombreuses communes du département et que je renouvelle cette année :

**Respectez les horaires suivants pour l'utilisation des engins à moteur:**

**Les jours ouvrables: de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30**

**Le Samedi :de 9h à 12h et de 15h à 19h**

**Le Dimanche et jours fériés : de 10h 12h**

**N'allumez pas de feux entre le 1er Mai et le 31 Octobre (Arrêté Préfectoral)**

En ce qui concerne les bordures de routes, je remercie les personnes qui veulent bien les entretenir régulièrement, mais je leur recommande fortement de **ne pas utiliser de désherbants total type glyphosate** : l'utilisation de ces produits entraîne une forte érosion des talus et fossés dès qu'il pleut , ainsi que de la pollution .

J'espère que vous tiendrez compte de ces recommandations , Dans le cas contraire , je me verrai dans l'obligation de prendre un arrêté pour le confort de tous .

Par avance , je vous en remercie

### ALERTE AUX FRELONS ASIATIQUES

Des frelons asiatiques (*Vespa Velutina*) ayant séjourné et niché à Pouyastruc au cours de l'année 2010, il est pratiquement certain que quelques femelles, futures reines, ont passé l'hiver sur notre territoire dans un endroit abrité (souvent enterré) et qu'elles vont dans les prochaines semaines reconstituer de nouveaux nids avec leur colonie.

Ces nids sont généralement situés dans des arbres à plusieurs mètres de hauteur ; leur forme est sphérique ou ovale, leur taille de 70 cm à 1 m de haut, leur couleur beige brun clair et leur orifice de sortie latérale. Ces frelons sont très destructeurs des abeilles et leurs piqûres sont très douloureuses voire dangereuses.

**SURVEILLEZ VOS ARBRES et signalez à la Mairie tout nid suspect !**



### Cérémonie du 8 Mai

Malgré un soleil radieux, le village s'est souvenu des jours sombres de la guerre et des enfants du pays qui ont donné leur vie , pour la liberté et la paix .

### INAUGURATION DE L'EPI

L'Espace Public Informatique est installé depuis le mois de Février dans les locaux de la mairie ( ancienne bibliothèque et bureau de Mme Boudouret , la Conseillère générale)

La mairie a rénové les bâtiments (peinture, électricité, chauffage , nouvelles huisseries ) pour accueillir le mobilier, 3 ordinateurs , une imprimante,, un fax, et les logiciels fournis par le Conseil Général .

Les EPI ont vocation d'accueillir gratuitement la population du canton , et de permettre l'accès au plus grand nombre à l'outil informatique et aux réseaux d'information et de communication pour : Faciliter la recherche d'information ,aider à la réalisation de travaux bureautique ,ader à la création de pages web , permettre la communication par internet

L'encadrement est assuré par les animateurs de l'association Coup de Pouce qui a signé une convention avec la mairie . (Voir le fonctionnement page 17)

Le 11 Février 2011, cet espace a été inauguré par Josette DURRIEU en présence de Josiane BEDOURET et de Claude HUGOUNET , représentant l'association Coup de Pouce .



## COMMISSION SECURITE ROUTIERE (ERRATUM)

Nous vous informions lors du précédent journal que des travaux de signalisation visant à améliorer la sécurité routière allaient être réalisés dans le village.

Pour des raisons techniques dues à la réglementation, la signalisation horizontale prévue sur la rue du centre ne s'est pas faite. En effet, la législation en vigueur nous oblige pour matérialiser une chaussée en (2 x 2 voies) + les rives des bas cotés, d'avoir une largeur minimale de 2m par voie. La largeur actuelle de la rue du centre sur différents endroits étant très inférieure à la norme, le conseil municipal a décidé d'abandonner ces travaux.

Michel PAILHAS

## COMMISSION COMMUNICATION

Dans le précédent numéro, nous vous informions de l'ouverture du site Internet de la commune de Pouyastruc. [www.pouyastruc.fr](http://www.pouyastruc.fr). Ce site nous permet de favoriser l'accès à l'information municipale et de vous informer sur les activités proposées par le réseau associatif.

**Concernant les informations municipales, elles ont été actualisées.**

**Rubrique : Mairie -Urbanisme**

**La carte communale en vigueur sur Pouyastruc est maintenant en ligne.**

**Rubrique : Mairie - Publications**

**Les comptes-rendus des séances de conseil municipal pour 2010 et 2011 sont disponibles.**

**Rubrique : Mairie - Projets & Travaux**

**Les projets retenus pour l'année 2011 sont en ligne**

Concernant les associations, nous les remercions vivement d'avoir porté à notre connaissance leurs activités, et diverses manifestations. Ainsi, nous ne pouvons que nous réjouir de ce bon début, et encourageons toutes les associations à poursuivre dans cette voie.

Les contacts restent inchangés :

Elodie Loiseau [elodie.loiseau09@orange.fr](mailto:elodie.loiseau09@orange.fr) ou Cécile Urricariet [cecile.urricariet@orange.fr](mailto:cecile.urricariet@orange.fr)

En espérant que ce site vous permettra d'accéder aisément aux informations sur la vie de notre village, nous restons à votre écoute pour toute observation.

La commission communication

**Pensez à consulter le site officiel de la Mairie de Pouyastruc**

Voici donc l'adresse  
[www.pouyastruc.fr](http://www.pouyastruc.fr) !



## DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du 27/01/2011

#### Prix du bois d'affouage

Mr le maire propose de maintenir le prix 2010 pour la vente du bois d'affouage sur pied aux habitants de la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide de reconduire le prix 2010 à savoir 8€ le stère

#### Convention d'adhésion au service retraite

Le centre de gestion qui vient de renouveler son partenariat pour 2011/2013 avec la caisse des dépôts, propose aux collectivités affiliées, de nouveaux services, notamment sur le calcul retraite, par le biais d'une convention.

Mr le maire explique que ce service est assez complexe à réaliser par notre secrétariat. Il est composé de deux éléments :

Une mission de base qui est essentiellement de l'information

Une mission de réalisation qui vient en complément de la précédente et qui nécessite des interventions sur les dossiers en lien et place de la collectivité (pour les dossiers de retraite, de validation, de régularisation ou même réaliser des simulations de pension.)

Le coût de cette adhésion représente 150€/an pour une commune ayant 6 à 10 agents, et 40€ pour une rémunération à l'acte en fonction des dossiers traités.

Après avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal autorise Mr le maire :

D'adhérer au service retraite mis en place par le CDG

D'habiliter Mr le maire à signer la convention prévue à cet effet

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2011

#### Assurance : Encaissement d'un chèque

Un chèque de 10 866,02 € a été perçu par la mairie de l'organisme GROUPAMA pour les dégâts causés par la grêle sur les toitures des bâtiments communaux.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Mr le maire à déposer le chèque pour encaissement

### Séance du 31.03.2011

#### Terrain de rugby : transfert de compétence

Monsieur le maire informe les membres du conseil municipal du travail réalisé depuis le 8 avril 2010 auquel l'ensemble des maires et les présidents des communautés du canton étaient conviés ; ces derniers ayant donné leur accord pour engager le projet qui concerne la construction, l'amélioration et l'agrandissement de l'espace sportif de Pouyastruc, qu'il soit porté à l'échelle du canton et que le maître d'ouvrage en soit le SIVOM.

Monsieur le maire explique la décision prise par la communauté de communes le 16/03/2011, et précise la

demande faite par la communauté de communes de l'autoriser à prendre la compétence « espace sportif cantonal ».

Monsieur le maire propose au conseil municipal de délibérer sur la prise de compétence par la communauté de commune et de lui donner l'autorisation de l'exercer.

Pour être entérinée par arrêté préfectoral, cette proposition doit recueillir l'accord de chaque EPCI et la majorité qualifiée des communes de chaque communauté de communes.

Suite à ces explications, Mr Debat Serge, le maire, demande au conseil municipal de se prononcer sur cette prise de compétence.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise la communauté de communes à prendre la compétence de cet espace cantonal sportif et accepte que le maître d'ouvrage soit le SIVOM.

Le conseil municipal charge donc Mr Debat Serge, le maire, de signer tout document nécessaire à l'application de cette décision.

#### Personnel titulaire et stagiaire de la FPT

Mr le maire informe l'assemblée qu'il est souhaitable de créer un emploi d'adjoint technique 1<sup>ère</sup> classe.

Les fonctions attachées à cet emploi seraient les suivantes : L'entretien des locaux, la garderie, la préparation et le service des repas à la cantine scolaire. Il précise que cet emploi pourrait être occupé par un fonctionnaire du cadre d'emplois d'adjoint technique.

Il propose de modifier le tableau des emplois communaux à compter du 01/08/2010 pour intégrer la création demandée.

Après en avoir délibéré,

Vu la loi modifiée n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le précédent tableau des emplois communaux adoptés par le conseil municipal le 14/12/2010,

Vu l'avis émis par le comité technique paritaire placé auprès du centre de gestion le 18/11/2010,

**Décide**, Les effectifs du personnel communal sont fixés comme suit :

| EMPLOI                    | EFFECTIF | DUREE<br>HEBDO-<br>MADAIRE<br>ANNUALI- | FONC-<br>TIONS  | CADRE<br>D'EM-<br>PLOIS                         |
|---------------------------|----------|--|---|---|
| Agent<br>d'entre-<br>tien | 1        | 24,20                                  | Entretien<br>des locaux,<br>garderie,<br>préparation<br>et service<br>des repas à | Adjoint<br>technique<br>1 <sup>ère</sup> classe |

Les crédits nécessaires à la rémunération des agents nommés dans les emplois ainsi créés et les charges sociales s'y rapportant seront inscrits au budget communal aux chapitres prévus à cet effet.

## Vote du compte administratif: Compte de gestion de l'exercice 2010

**DELIBERATION SUR LE COMPTE DE GESTION ET LE COMPTE ADMINISTRATIF 2010**

L'assemblée délibérante, réunie sous la présidence de M. dressé par M. le Maire, M. le Président,  
 délibérant sur le compte de gestion et le compte administratif de

1°) Déclare que le compte de gestion dressé par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part;

2°) lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi:

**COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL**

| LIBELLE                     | INVESTISSEMENT    |                   | FONCTIONNEMENT    |                   | ENSEMBLE          |                   |
|-----------------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
|                             | Dépenses          | Recettes          | Dépenses          | Recettes          | Dépenses          | Recettes          |
| Résultats reportés          | 188 579,64        | 0,00              |                   | 118 104,69        | 188 579,64        | 118 104,69        |
| Opérations de l'exercice    | 294 073,34        | 411 433,26        | 267 625,78        | 379 776,70        | 561 699,12        | 791 209,96        |
| <b>TOTAUX</b>               | <b>482 652,98</b> | <b>411 433,26</b> | <b>267 625,78</b> | <b>497 881,39</b> | <b>750 278,76</b> | <b>909 314,65</b> |
| <b>Résultats de clôture</b> | <b>71 219,72</b>  | <b>0,00</b>       | <b>0,00</b>       | <b>230 255,61</b> | <b>0,00</b>       | <b>159 035,89</b> |
| Restes à réaliser           |                   |                   |                   |                   | 0,00              | 0,00              |
| <b>TOTAUX CUMULES</b>       | <b>71 219,72</b>  | <b>0,00</b>       | <b>0,00</b>       | <b>230 255,61</b> | <b>0,00</b>       | <b>159 035,89</b> |
| <b>RESULTATS DEFINITIFS</b> | <b>71 219,72</b>  | <b>0,00</b>       | <b>0,00</b>       | <b>230 255,61</b> | <b>0,00</b>       | <b>159 035,89</b> |

3°) Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion du receveur, relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes;

4°) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser;

5°) Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.;

## DELIBERATION D'AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2010

*L'Assemblée délibérante, réunie sous la présidence de M.  
prend acte des résultats de l'exercice qui se décomposent de la façon suivante :*

| <b>Résultat d'investissement</b>                               | <u>en euros</u>   |
|--|-------------------|
| 1. Résultat de l'exercice N                                    | 117 359,92        |
| 2. Résultats d'investissement antérieurs cumulés au 31/12/N-1  | -188 579,64       |
| 3. Résultat antérieur cumulé au 31/12/N                        | <u>-71 219,72</u> |
| 4. Restes à réaliser de N en dépenses                          | 0,00              |
| 5. Restes à réaliser de N en recettes                          | 0,00              |
| 6. Résultat modifié des restes à réaliser de N (3+4-5)         | <u>-71 219,72</u> |
| <br>   |                   |
| <b>Résultat de fonctionnement</b>                              |                   |
| 7. Résultat de l'exercice N                                    | 112 150,92        |
| 8. Résultats de fonctionnement antérieurs cumulés au 31/12/N-1 | 118 104,69        |
| 9. Résultat cumulé avant affectation (7+8)                     | <u>230 255,61</u> |

### **Le Conseil municipal décide des affectations suivantes :**

|  |             |
|--|-------------|
| a) affectation obligatoire d'un déficit de <b>fonctionnement</b>                       | <u>0,00</u> |
| reste disponible   | 230 255,61  |
| b) <b>résorption du déficit d'investissement</b> (ligne 6)                             | -71 219,72  |
| reste disponible   | 159 035,89  |
| c) affectat <sup>o</sup> en réserve complémentaire pour combler un besoin d'investiss. | <u>0,00</u> |
| d) le solde est reporté en excédent de fonctionnement                                  | 159 035,89  |

### **Inscriptions au budget N + 1:**

|   |            |
|---|------------|
| <b>Total à inscrire à la ligne budgétaire 001:</b> Excédent d'investissement reporté (en recettes)  | 0,00       |
| (ligne 3) ou Déficit d'investissement reporté (en dépenses)   | 71 219,72  |
| <b>Total à inscrire au compte 1068</b> (émission d'un titre de recettes)                            | 71 219,72  |
| (ligne b+c)   |            |
| <hr/>   |            |
| <b>Total à inscrire à la ligne budgétaire 002:</b> Excédent de fonctionnement reporté (en recettes) | 159 035,89 |
| (ligne d) ou Déficit de fonctionnement reporté (en dépenses)  | 0,00       |
| <b>Restes à réaliser en dépenses à reprendre en report (ligne 4)</b>                                | 0,00       |
| <b>Restes à réaliser en recettes à reprendre en report (ligne 5)</b>                                | 0,00       |

#### **Fonds de solidarité logement.**

Après exposé de Monsieur le maire, le conseil municipal répond favorablement à la demande du conseil général et vote une participation au fonds de solidarité logement pour l'exercice 2011 d'un montant de 306€.

#### **Questions diverses**

Alain Ferrer demande s'il faut prendre une décision

face aux problèmes des chiens errants ?

Mr le maire indique qu'à ce sujet, une convention signée avec la SPA est en vigueur.

Christophe Laporte demande si l'espace public informatique est ouvert au public ?

Mr le maire indique que l'EPI est ouvert, la gestion en est assurée par l'association Coup de pouce.

**Séance du : 15.04.2011****Décisions budgétaires Vote des 4 taxes**

Le conseil municipal après en avoir délibéré décide les taux d'imposition suivants pour l'année 2011 :

Taxe d'habitation : 16,16%

Taxe foncière : 10,43%

Taxe foncière sur non bâti : 31,49%

CFE : 23,61%

Par 11 voix pour ; 0 voix contre ; 0 abstention.

**Demande de subvention au Conseil Général**

Après exposé de Monsieur le Maire concernant les travaux à réaliser sur les bâtiments communaux, le conseil municipal, autorise ce dernier à présenter une demande de subvention au Conseil Général au titre du FAR.

Après exposé de Monsieur le Maire concernant les travaux à réaliser sur les bâtiments communaux, le conseil municipal, autorise ce dernier à présenter une demande de subvention au Conseil Général au titre du FAR.

**Avenant maîtrise d'œuvre pour l'extension de l'école**

Mr le maire fait part au conseil municipal d'une augmentation du contrat de maîtrise d'œuvre à hauteur de :

343,62 € TTC pour RDI

366,32 € TTC pour Atelier Saint Laurent,

en raison de la modification de la masse des travaux

**Vote des subventions aux associations**

Après présentation par Monsieur le Maire du tableau de ventilation des subventions attribuées aux associations pour l'année 2011, le conseil municipal autorise à l'unanimité des présents d'approuver la répartition des subventions.

**Séance du : 26.04.2011****Création d'une ZAC simplifiée quartier Larrabé**

Après exposé de Monsieur le maire sur l'utilité de créer une ZAC pour l'aménagement du quartier Larrabé, le conseil municipal décide à 11 voix pour et 1 abstention de définir le périmètre de cette zone.

Les parcelles suivantes en faisant partie : D935-928-931-929-927-933-934-925-277-932-930-275-725-272-279-926-280-892-895.

**Remboursement anticipé du prêt relais**

Monsieur le maire informe le conseil municipal que la commune est en mesure de procéder au remboursement du prêt relais N°7519464 souscrit en 2009 à la caisse d'Épargne.

**SUBVENTIONS VERSÉES AUX ASSOCIATIONS EN 2011**

|  |             |
|--|-------------|
| ADMR                                   | 550         |
| Amicale des maires                     | 30          |
| Amicale des retraités                  | 160         |
| Association randonneurs de Bigorre     | 0           |
| Association des parents d'élèves       | 200         |
| Ball trap club                         | 80          |
| Compagnie Archers d'Estéous            | 400         |
| Conscrits de Pouyastruc (versé 310.55) | 800         |
| Coup de pouce                          | 500         |
| Ecole de judo de Pouyastruc            | 500         |
| Gymnastique volontaire                 | 350         |
| La fraternelle                         | 250         |
| Les boussalous                         | 80          |
| Les chanteurs de l'Estéous             | 150         |
| Les gribouillis                        | 250         |
| Lieutenants de Louveterie              | 40          |
| Livre en Bigorre                       | 0           |
| Parenthèses                            | 150         |
| Société de chasse                      | 160         |
| Tennis club de Pouyastruc              | 650         |
| USCP rugby                             | 1500        |
| Jeunes agriculteurs                    | 0           |
| <b>Total</b>                           | <b>6800</b> |

Le conseil municipal approuve à l'unanimité et autorise Mr le maire à signer tous les documents relatifs à cette opération.

**Questions diverses**

Mr Jean-Louis Dhugues indique que le bas du chemin de la Téoulère est dangereux car des personnes sortent sur la nationale en plein virage. Il propose la pose d'une chicane pour éviter aux véhicules d'emprunter cet accès.

Le conseil municipal approuve.

**BUDGET COMMUNAL PRIMITIF 2011  
DETAIL PAR CHAPITRE**

| FONCTIONNEMENT                            |                     |                        |                            | INVESTISSEMENT                            |                     |                        |                       |
|---|---------------------|------------------------|----------------------------|---|---------------------|------------------------|-----------------------|
|   | Budget vote<br>2010 | Budget<br>réalisé 2010 | Proposition<br>budget 2011 |   | Budget vote<br>2010 | Budget<br>réalisé 2010 | Proposition<br>Budget |
| <b>DEPENSES :</b>                         |                     |                        |                            |   |                     |                        |                       |
| 011 Charges à caractère général           | 88250               | 82251,07               | 88720                      | 001 Solde d'exécution reporté             | 188579,64           |                        | 71219,72              |
| 012 Charges de personnel                  | 111300              | 110213,77              | 118505                     | 040 Opérat° d'Ordre entre section (231,1) | 5000                |                        | 5000                  |
| 023 Virement à la section invest.         | 186923,5            | 186923,5               | 207160,88                  | 10 Dotations Fonds divers Réserves        |                     |                        |                       |
| 65 Autres charges gestion courante        | 57774               | 54457,25               | 93803                      | 13 Subventions Investissement (1331)      |                     |                        | 9000                  |
| 66 Charges financières                    | 23839               | 20739,69               | 21504                      | 16 Remboursement emprunts                 | 102824              | 44182,75               | 103176,84             |
| 67 Charges exceptionnelles                |                     |                        | 3400                       | 20 Immobilisations incorporelles          |                     |                        |                       |
| 014 Atténuation de Produits (739116)      |                     |                        | 38253                      | 21 Immobilisations corporelles            | 162500              | 24741,5                | 151640                |
| <b>Total Dépenses</b>                     |                     |                        | <b>571345,88</b>           | 23 Immobilisations en cours               | 248828              | 223649,09              | 145540,32             |
| <b>RECETTES</b>                           |                     |                        |                            | 275 Dépôts et cautions versées            | 1500                | 1500                   |                       |
| 002 Excédent antérieur reporté            | 118104,69           |                        | 159035,89                  | <b>Total Dépenses</b>                     | <b>709231,64</b>    | <b>294073,34</b>       | <b>485576,88</b>      |
| 013 Atténuation de charges                |                     |                        |                            | <b>RECETTES</b>                           |                     |                        |                       |
| 70 Produits des services                  | 33600               | 43793,86               | 28090                      | 001 Solde d'exécution reporté             |                     |                        |                       |
| 72 Travaux en régie (042 Opérat° d'Ordre) | 5000                | 3173,54                | 5000                       | 021 Virement de la section Fonct.         | 186923,5            | 186923,5               | 207160,88             |
| 73 Impôts et taxes                        | 145447              | 143529,83              | 187347                     | 10 Dotations Fonds divers réserves        | 134577,64           | 150522,02              | 107786,65             |
| 74 Dotations et participations            | 134848              | 142310,52              | 145216                     | 13 Subventions d'investissement           | 284730,5            | 158906,5               | 170629,35             |
| 75 Autres produits gestion courante       | 45200               | 46611,95               | 46650                      | 16 Emprunts et dettes assimilés           | 10000               | 102004,74              |                       |
| 76 Produits financiers                    | 7,57                | 6,99                   | 6,99                       | <b>Total Recettes</b>                     | <b>616231,64</b>    | <b>586356,76</b>       | <b>485576,88</b>      |
| 77 Produits exceptionnels                 |                     | 350,01                 |                            |   |                     |                        |                       |
| <b>Total Recettes</b>                     | <b>482207,26</b>    | <b>379776,7</b>        | <b>571345,88</b>           |   |                     |                        |                       |

RF-DF = 0

RI-DI = 0

**ENQINNWOC 7A P I C I N N W 7 I E S N O J 3 7**



## TAXES

| TAXES                                       | Taux 2007 | Taux 2008 | Taux 2009 | Taux 2010 | Taux 2010 après réforme | taux 2011 |
|---|-----------|-----------|-----------|-----------|-------------------------|-----------|
|   |           | 1%        |           | 1%        |                         | 0%        |
| Taxe d'habitation                           | 8,52%     | 8,61%     | 8,61%     | 8,70%     | 16,16%                  | 16,16%    |
| Taxe foncière sur les propriétés bâties     | 10,23%    | 10,33%    | 10,33%    | 10,43%    | 10,43%                  | 10,43%    |
| Taxe foncière sur les propriétés non bâties | 29,43%    | 29,73%    | 29,73%    | 30,03%    | 31,49%                  | 31,49%    |
| Taxe professionnelle                        | 12,43%    | 12,56%    | 12,56%    |           |                         |           |
| Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)   |           |           |           | 12,69%    | 23,61%                  | 23,61%    |

|                         |  |
|-------------------------|--|
| <b>taux 2010 TH</b>     | taux 2010 de la commune<br>plus taux 2010 du département en totalité ou parité<br>plus équivalent en taux de frais de gestion transférés   |
| <b>Taux 2010 de FNB</b> | taux 2010 de la commune<br>plus équivalent en taux de frais de gestion transférés  |
| <b>Taux 2010 de CFE</b> | taux 2010 de la commune<br>plus taux 2009 du département<br>plus taux 2009 de la région<br>plus taux 2009 de la cotisation nationale de péréquation (le cas échéant)<br>plus équivalent en taux de frais de gestion transférés |

### Informations sur les nouveaux taux suite à la réforme fiscale

Suite à la réforme fiscale instaurée par le gouvernement les régions ne perçoivent plus aucune des quatre taxes directes locales, et les départements ne votent plus qu'un taux de taxe foncière sur les propriétés bâties.

En 2011, les règles relatives au vote des taux des impôts locaux ne sont pas fondamentalement modifiées mais simplement adaptées pour tenir compte des effets de la refonte fiscale. En 2011 des taux de référence déterminés à partir des données relatives à 2010 sont calculés par l'administration fiscale et communiqués aux collectivités locales via l'état 1259. Ces taux de référence intègrent d'une part la réaffectation des impôts locaux des collectivités locales, et d'autre part, le transfert d'une partie des frais de gestion de la fiscalité locale revenant antérieurement à l'état. Ainsi "rebasés" les taux de référence 2010 servent de socle pour le vote des taux 2011.

La taxe foncière sur les propriétés bâties, perçue par le bloc communal, n'étant pas affectée par la réforme, le taux de référence du foncier bâti est strictement égal au taux voté en 2010. Pour la taxe d'habitation et la cotisation foncière des entreprises, le taux départemental et régional, ainsi que les frais de gestion sont transférés en totalité à la commune.

Le taux de référence 2010 du foncier non bâti n'incorpore pas les taux 2010 du département et de la région. Ceux-ci sont transférés via la création de taxe additionnelle au foncier non bâti, sans pouvoir de taux : Le taux de la taxe additionnelle restera donc figé pour l'avenir. Le taux de référence 2010 de cotisation foncière des entreprises est constitué à partir des taux 2009 du département et de la région. En effet en 2010 seules les communes et intercommunalités ont pu voter un taux de CFE.

La réforme fiscale ne produisant aucun effet sur les communes, les taux de référence 2010 qui leurs sont communiqués correspondent au taux votés en 2010. A partir de 2011, une dotation de compensation versée par l'état et un fonds national de garantie individuelle de ressources (FNGIR) devraient assurer la neutralité de la réforme pour les collectivités et EPCI dont le panier de recettes sera sensiblement le même.

Afin que chaque commune ne soit pas pénalisée par la réforme, certaines seront prélevées du FNGIR ; d'autres recevront le FNGIR. **En ce qui concerne notre commune, un prélèvement au profit du FNGIR sera effectué pour un montant de 38253 €.**

## Les grandes lignes des projets d'investissement pour 2011

| Désignation   | Coût   | Subvention | Détail subvention                         |
|---|--------|------------|---|
| Achat de l'espace Bergos/Sirgue                                       | 115000 | 60000      | Far 2010 + DSR 2010 (acquises)            |
| Frais notariés  | 2500   |            |   |
| Achèvement de la salle des associations à l'ancienne école des filles | 27500  | 11038      | Far 2010 + Far 2011 (acquises)            |
| Réfection de la toiture de la mairie                                  | 47550  | 27822      | Far 2011 (acquise) + DETR 2011 (demandée) |
| Place de retournement au chemin Espiau                                | 10949  | 5154       | Europe (acquise)                          |
| Changement du caniveau "sur la Carrère"                               | 1000   |            |   |
| Colombarium   | 5000   |            |   |
| Début d'aménagement d'un jardin d'enfant à la salle polyvalente       | 3000   |            |   |
| Etude d'assainissement sur la totalité du village                     | 25000  | 17500      | Conseil général (demandée)                |
| Achats de divers matériel école (mobilier+logiciel+livres etc)        | 7340   |            |   |
| Achèvement des travaux école + terrain de sport attenant              | 15623  | 6551       | DGE 2010 + FAR 2011 (acquises)            |

Les projets pour lesquelles les subventions sont notifiées (acquises) seront réalisés. Pour les travaux dont les subventions sont demandées, le conseil municipal attendra la réponse des instances départementales et nationales

## CONSEIL D'ECOLE DU 12 Avril

(Etaient présents les mêmes personnes que pour le dernier conseil - cf le bulletin n° 17)

### Compte rendu de la réunion des délégués des élèves

**Plusieurs points ont été relevés :** remettre du gazon dans la cour, prévoir un emploi du temps pour l'utilisation de la cabane, programmer le nettoyage de la cour, une fois par semaine par les enfants, demander un ballon de rugby et plus de jeux pour les petits, installer une poubelle sur le terrain de sport, changer les distributeurs de savon dans les toilettes des maternelles et à la cantine, remettre des chefs de table à la cantine, de temps en temps, pouvoir choisir notre place à la cantine, et à la cantine, appliquer les mêmes règles pour tous.

### Séances de piscine :

Les classes concernées sont les **GS, CP, CE1, CE2** -Trois parents d'élèves accompagnent à chaque séance : deux nouveaux parents ont passé l'agrément

### Sorties culturelles effectuées:

#### Pour les classes de Mme Mullet M. Charrier :

Alpha bêtes au Pari en Mars , exposition de Niki de Saint Phalle au Carmel en Avril, Loulou et autres loups au Parvis en Janvier

**Prévus:** spectacle de la compagnie des 3 chardons , en juin sortie dans une ferme pédagogique

#### Pour les classes de Melle André et Mme Carmouse :

Une vie de chat au cinéma en Janvier

Séances de sécurité routière au Château d'Urac en Juin

#### Pour toutes les classes:

Visite de centre de secours des Pompiers à Aureilhan en Juin

### Coopérative scolaire :

Le compte de la coopérative scolaire présente un solde créditeur de 2300€. Le livre de compte est accessible, en prenant rendez vous auprès de M. CHARRIER. Les principales rentrées d'argents se font par les cotisations des parents, les ventes à l'occasion du marché de Noël, les photos de classe et la Tombola.

Grâce à cet argent, les enseignants ont pu acheter des cartes murales, du petit matériel, des abonnements, et financer une partie des spectacles...

### Investissements / travaux :

l'acquisition d'un 2<sup>ème</sup> TBI est prévu pour 2012/2013.

achat de volets roulants pour les classes de Mme CARMOUSE et M. CHARRIER

remise en place de porte manteaux dans le couloir de la classe de Mme MULLER

projet d'installation de porte manteaux pour les classes de Mlle ANDRE et Mme CARMOUSE

### Poste de Florence :

La municipalité proposera à Florence, un poste d'agent technique 2<sup>ème</sup> classe, à partir du mois de Septembre 2011

### Divers :

La municipalité a rendez vous le 21 Avril 2011, avec le diététicien de LA CULINAIRE (fournisseur des repas de la cantine).

Les représentants des parents d'élèves et M. le Maire ont mangé à la cantine le lundi 18 Avril., une rencontre avec représentants des parents d'élèves a eu lieu à la mairie le 28 Avril 2011.

## LA BIBLIOTHEQUE SCOLAIRE

Depuis le début de l'année , les élèves de CM viennent le Jeudi de 16h à 17h . Actuellement, cette séance est consacrée à la présentation de la vie de la commune, son fonctionnement, son budget, à partir du petit ouvrage: »A la découverte de la commune ».Les enfants doivent répondre à un questionnaire ou aller chercher les réponses dans les familles. Un test et une visite de la mairie clôturera cet atelier .



Une fois par trimestre, 23 élèves de CE de l'école de Laslades , viennent à la bibliothèque choisir des livres et des malles de documents préparées par Alexandra ( en Juin une malle sur l'Afrique).

Rappelons que la bibliothèque propose désormais un fonds de 300 DVD et 600 CD .

Les élèves de CM découvrent l'organisation de la commune



## LE CARNAVAL DE L'ECOLE



**ET PLOUF !!!**

Depuis le mois de Mars, nous allons tous les lundis matin à la piscine de Séméac, avec la classe de Grande section/CP.

Des parents d'élèves nous accompagnent et s'occupent de nous. Nous avons formé quatre groupes, par rapport au niveau de chaque enfant. Et nous apprenons à nager ou à améliorer notre façon de nager.

A la fin de chaque séquence de piscine, on passe un test; et le notre a lieu lundi prochain!

Il faut savoir:

- sauter ou plonger
- nager sur le ventre et sur le dos
- aller chercher un objet au fond de l'eau
- passer sous un pont au fond de l'eau

On n'est pas tous très sûr d'y arriver, mais on va quand-même essayer!

*Les élèves de la classe de CE1-CE2*

**POÉSIE CHEZ LES GRANDS**

**Si... Si...**

Si l'enfer était le paradis,  
Si le jour était la nuit,  
Si l'homme se faisait écraser par la fourmi,  
Si le do sonnait comme le mi,  
Si les souris avaient peur des éléphants,  
Si les enfants n'avaient que des géants,  
Si le Z se plaçait avant le A,

Si la souris était aussi grosse que le rat,  
Si Louis XIV gouvernait après Napoléon 1<sup>er</sup>,  
En montagne je planterais des palmiers,  
Si le 1<sup>er</sup> mai on ne vendait pas de muguet,  
Je serais désespéré  
Si le monde était à l'envers,  
Les poissons voleraient en l'air,  
J'irai au ski en juillet,  
En classe je n'écrirais plus sur mes cahiers,  
Si les voitures roulaient sur le toit,  
Si seulement j'étais le roi,  
Quel ennui ce monde à l'en-droit !

*Texte écrit par la classe de CM1-CM2 à la manière de Jean-Luc Moreau*

**Pour CARNIVAL,**

On s'est déguisé  
On a défilé jusqu'à la mairie et dans le village  
On a goûté  
On a jugé et brûlé  
Monsieur Carnaval  
On a chanté et dansé devant les papas et les mamans

**Agenda :**  
**FÊTE DE L'ÉCOLE**  
**le vendredi 24 juin**

**NIKI DE ST-PHALLE**

On a été visité l'exposition « **Les boîtes à secrets de Niki** », au Carmel à Tarbes.

Cette exposition présente les œuvres de Niki de Saint-Phalle dans des valises avec d'un côté la reproduction de l'œuvre de l'artiste et de l'autre un jeu pour les enfants, ludique et pédagogique à la fois !

*Les élèves de maternelle*

**Une famille de Rouges queues noirs dans le préau**

Cet après-midi, on est allé sous le préau à côté de la cantine et on est



resté immobile. Il a fallu attendre un petit moment sans faire de bruit.

Dans le préau, on a vu un Rouge queue noir qui était en train d'apporter de la nourriture à ses petits. Il apportait des vers et repartait avec des crottes de ses oisillons pour nettoyer le nid.

Quand le papa ou la maman donnait à manger aux oisillons, on entendait les cris des petits. Dès que les parents parlaient, ils arrêtaient leurs cris.

**AU JARDIN**

A l'école, on a fait du jardinage. D'abord, on a désherbé le jardin. Ensuite on a choisi des plantes : des artichauts, des fraisiers, des salades, des marguerites, un framboisier, un cassissier, un plant de citrouille... Puis on les a plantés

Pour planter, il faut faire un trou à la taille du pot. Ensuite, il faut enlever la plante du pot et il faut mettre la terre et les racines dans l'eau pendant quelques minutes. Après, on met la terre et les racines dans le trou. On recouvre les racines avec la terre du jardin.

*Textes collectif des CP*



## LE COMITE DES FÊTES

La fête locale aura lieu cette année les 22, 23 et 24 juillet prochains.

### Le vendredi soir :

un concours de belotte aura lieu à la salle polyvalente.

### Le samedi :

12h apéritif au Café du Centre  
 Dans l'après-midi, Concours de Pétanque  
 En soirée apéritif Bandas suivi d'un repas « Paysan » et  
 Bal animé par le Podium Eclypse .

### Le Dimanche :

Vers 12h départ des sérénades  
 En soirée apéritif animé Place de la Mairie

**On vous attend nombreux !!!!!**

*(Toutes les personnes intéressées à adhérer au comité seront les bienvenues)*

## L'ENSEMBLE PAROISSIAL

La fête de l'ensemble paroissial se déroulera le dimanche 26 juin.

Il y aura, après la messe de 10h30, un repas au complexe sportif de Pouyastruc.

Ce repas sera animé autour du thème du "le cirque". Tout le monde est invité!

Pour s'inscrire au repas s'adresser à Myriam Dufrechou de Marseillan:

**Tel:05 62 35 16 33 / 06 78 33 78 41;**

ou à Michèle Pouey: (05 62 35 16 94 / 06 88 18 42

### DEPART DE SŒUR CECILE

Après cinq ans de présence sur l'ensemble Paroissial de Pouyastruc, Sœur Cécile nous quitte pour Marseille .

Le Père Dominique AUBIAN de Trie prendra la charge de la Paroisse à partir de Juillet et habitera la maison paroissiale

## LE VIDE GRENIER DU SECOURS CATHOLIQUE

L'équipe du Secours Catholique de Pouyastruc remercie les personnes qui ont participé à cette manifestation qui a rassemblé environ 40 exposants .

le bénéfice de 500 euros a été affecté à un projet d'aménagement de sources et d'adductions d'eau potable au Burundi. Les bénévoles du Secours Catholique



## U.S.C.P. QUALIFICATIONS HISTORIQUES

Depuis son accession en Fédérale 3, l'U.S.C.P. vient de vivre une phase qualificative historique. Les Séniors, Juniors et Cadets vont participer à diverses phases finales.

**L'Equipe I** est qualifiée pour les Barrages. Sur 12 Clubs, elle termine la phase qualificative à la 6ème place, à 1 point de Carmaux. Sur 22 rencontres, elle a remporté 12 matches, dont 2 victoires à l'extérieur, Bédarrieux et Alban.

Elle a obtenu un méritoire match nul à Vic-Bigorre et est restée invaincu à domicile, battant des équipes chevronnées comme Pézenas, Quillan, Carmaux ou encore Levezou. Elle est donc, pour la 2ème année consécutive, qualifiée pour le Championnat de France.

**L'Equipe II** se qualifie également pour le Championnat de France. C'est une première pour ce groupe qui a eu le mérite de rester solidaire malgré les nombreuses modifications de l'équipe. Elle termine 2ème derrière Muret, ayant remporté 15 victoires pour 7 défaites. Elle a eu un comportement exemplaire, même lorsque l'adversaire demandait que l'on joue à 12 au lieu de 15 joueurs.

**Les Juniors** se qualifie pour le Championnat de France, Armagnac-Bigorre et le Challenge André Dantin. En philiponeau, ils terminent 1er de leur poule, avec une seule défaite à Tournay, devant Revel, Beaumont, etc... En Challenge, ils terminent au coude à coude avec Gan, devant l'Astarac et Lembeye.

**Les Cadets** n'ont pu se qualifier pour le Teulière, mais terminent 2ème en Challenge, derrière Gan et devant l'Astarac et Lembeye. Qualifiés pour le Championnat Armagnac-Bigorre, ils sont engagés, pour terminer la saison, en Challenge Petit Sud.

**L'Ecole de Rugby** L'effectif est resté stable tout au long de la saison, soit 150 enfants. Elle participe à de nombreux tournois de masse de fin de saison. Conjointement avec les Dirigeants, elle prépare le 30ème Challenge Pascal Daverède.

**Quelques Dates - Matches de Barrage pour les Séniors (Dimanche 24 Avril 2011) - Challenge Pascal Daverède (Samedi 30 Avril 2011) - Vide Grenier de l'Ecole de Rugby (Samedi 7 mai 2011) - Soirée "Pitchouns" Ecole de Rugby (Samedi 18 Juin 2011).**

J. Burguès

## LE CHALLENGE PASCAL DAVERÈDE



Ils étaient plus d'un millier (enfants et adultes) venus de plusieurs départements (Hautes Pyrénées, Ariège, Haute Garonne, Pyrénées Orientales, Hérault, Var etc. qui ont pu profiter du beau temps et de l'herbe grasse de nos terrains, ainsi que du repas proposé par une armée de cuisiniers, et goûté ainsi à la saucisse préparée pour l'occasion (320 m)





L'association des Boussalous a fait une sortie conviviale et chaleureuse à TOULOUSE le 19 février. En effet, nous avons assisté à la rencontre de TOULOUSE - BIARRITZ. Au cours de la troisième mi-temps à la brasserie de TOULOUSE, nous avons eu le plaisir de voir et de rencontrer des joueurs des deux équipes. Dans le lot, nous avons eu la joie de retrouver Wenceslas LAURET qui évolue à BIARRITZ, ancien joueur de l'école de rugby de POUYASTRUC. Cette soirée s'est poursuivie autour d'un repas pris dans un bon restaurant espagnol avant de voir un spectacle. Cette soirée a été particulièrement agréable.

Le premier tournoi de l'année a été réalisé chez nos amis Landais, à VILLENEUVE DE MARSAN le samedi 09 avril. Nous avons fait le déplacement en car avec nos copains de Barbazan. Nous avons ensuite retrouvé nos amis de l'an passé, Hagetmau, St Sever et des Girondins. Cette journée a été aussi sympathique qu'intéressante. Alors que le tournoi se jouait au jeu traditionnel, nous avons fait connaître notre nouveau jeu que nous essayons d'instaurer dans la région. Depuis septembre 2010, nous nous sommes mis au jeu du flag, de façon à éviter tout contact avec l'adversaire. Les équipes présentes nous ont rencontré les unes après les autres en découvrant ce jeu, pratique qu'ils ont apprécié. Nous ne parlerons pas du résultat final car il n'y a pas de classement ou autre enjeu, mais on pourra dire simplement pour notre défense qu'il faut poursuivre l'entraînement, manque de conditions physiques ...

Le second tournoi aura lieu à Monléon Magnoac, le samedi 21 mai, à Garaison. Les Anciens Elèves de Garaison organisent un tournoi au flag. Nous nous rendrons dans le Magnoac où nous ferons connaissance avec de nouvelles équipes qui elles, pratiquent ce jeu depuis plus longtemps que nous. Nous irons lâbas pour apprendre encore ...

Le dernier tournoi de ce semestre, sera le notre. En effet, nous réaliserons notre prochain challenge le samedi 25 juin. Il s'agira du 4ème tournoi des Boussalous. Petite nouveauté, nous inviterons une dizaine d'équipes avec une équipe de féminines, alors qu'à ce jour, trois à quatre équipes étaient invitées. Le jeu proposé sera donc le flag. Nous espérons que tout le monde prendra autant de plaisir que les équipes rencontrées dans les Landes. Rendez-vous au Stade Jean-Azpiroz à POUYASTRUC pour venir encourager les "Anciens". ---

Bruno Dubie

## ECOLE DE JUDO

Le deuxième trimestre vient de s'achever et notre école de Judo fonctionne bien, avec de nouveaux venus mini poussins et poussins.

Ils ont participé à trois manifestations le 23 Janvier à Odos, le 20 Mars à Trie et le 8 Mai, au tournoi de Vic où ils se sont bien comportés en marquant de précieux points pour l'obtention « Petit Lion » pour les mini poussins et du « Petit Tigre » pour les poussins.

Leurs dernières participations se dérouleront le 22 Mai à la Maison des arts martiaux avec tous les clubs des Hautes Pyrénées

A la mi-juin la saison se terminera par le passage de ceintures, la remise des diplômes et le repas de l'amitié avec tous les présents.

Je tiens à remercier les bénévoles, les encadrant et les parents qui ont permis aux enfants de suivre les cours cet hiver avec assiduité malgré le froid.

Le Président Clément LEGRAND

## LE TIR A L'ARC

Bien que les compétitions officielles sur Pouyastruc soient actuellement en sommeil, l'équipe d'archers poursuit ses entraînements et le dimanche matin, munie de tronçonneuses, et de débroussailleuses, elle entretient le parcours de Barmalle : grâce à eux, les randonneurs à pied et à cheval peuvent parcourir cette belle forêt sans encombre.

Le club envisage un tournoi amical en Octobre ou Novembre.

Mais les compétitions se poursuivent à l'extérieur: le 29 Mai à Marmande, le 12 Juin aux Monts d'Olmes, le 19 Juin à Bordes (64) et tout cet été : Graulhet, Montauban, Verdun, Millau etc... sans oublier le championnat de France, les 20 et 21 Aout à Chirac en Auvergne

J.H. Larrieu



« 20 ans  
déjà ! »

Depuis 20 ans, le Tournoi des Minicracks organisé par le Tennis Club de Pouyastruc, participe activement à la vie sportive du département. En effet, depuis sa création en 1991, des centaines de jeunes joueurs et joueuses ont fait le succès de cette manifestation.

Cette année encore, le tournoi se déroulera

à Pouyastruc du 18 mai au 5 juin 2011. Tous les jeunes licenciés FFT âgés de 8 à 16 ans des Hautes-Pyrénées mais aussi des départements limitrophes sont invités à relever le défi de cette 20ème édition en s'inscrivant au tournoi à partir de maintenant jusqu'au 11 mai.

Contactez-nous par mail ou par téléphone : Adresse mail : [xxx@xxx.fr](mailto:xxx@xxx.fr) ou 05 62 31 70 95

et visitez notre site internet:

<http://tcp.pouyastruc.free.fr> pour vous tenir informés de l'actualité du tournoi.

Le Conseil Général, le Comité Départemental de tennis et les municipalités du canton de Pouyastruc nous soutiennent activement afin de créer un des événements tennistiques les plus importants des Hautes-Pyrénées.

Pour cette 20ème édition, le TCP offre également aux jeunes joueurs l'occasion de participer à un tournoi de doubles, compétition rarement proposée dans le département à cette catégorie d'âge. Ces rencontres se dérouleront les 27 et 28 mai et l'inscription sera offerte aux participants du tournoi des Minicracks.

Pour de plus amples informations, connectez-vous sur :

<http://tcp.pouyastruc.free.fr>.

Nous vous attendons nombreux pour faire de cette 20ème édition du Tournoi des Minicracks une fête inoubliable !



#### LA GYMNASTIQUE VOLONTAIRE DES RIVES DE L'ESTEOUS

La gymnastique volontaire des Rives de l'Esteous clôturera sa saison sportive en juillet seulement. Des randonnées pourront remplacer les cours de gym si les licenciés en font la demande auprès de l'animatrice.

L'association gardera la même cotisation pour la saison prochaine.

En préparation :

- **Rentrée sportive le 5 septembre 2011** avec les mêmes jours et heures de cours. On espère que la salle commune promise par la Mairie sera prête pour le prochain hiver.

- **stage step et danses pour octobre.** Marine GUILLON, secrétaire de l'association, vous tiendra au courant.

- **fête du sport avec la mairie de Pouyastruc** sur toute la journée avec une randonnée le matin et des animations produites par les clubs l'après-midi.

- **Octobre : Assemblée générale** de l'association suivi d'un repas.

Nous rappelons que les inscriptions à la gymnastique de Pouyastruc **démarrent du mois de septembre au mois de mai**. Une facilité de paiement est accordée aux personnes qui le demandent et nous avons adhéré à l'ANCV (coupon-sport et chèque vacances).

Nos animations conviennent à tous et toutes, les animatrices varient les pratiques sportives sans esprit de compétition. Vous pouvez encore suivre les cours de gym à la salle polyvalente de Pouyastruc : Lundi de 9h15 à 10h15, Mardi de 9h15 à 10h15, Vendredi de 18h45 à 19h45.

Toute nouvelle personne a droit à deux cours d'essai à titre gracieux. (0562332393 pour tout renseignement.

A bientôt.

Michel ROUQUETTE, président de la GV des Rives de l'Esteous.







### LE 29 Mai à Pouyastruc

En 2010, la première édition de « BALADE EN SALADE » a été un franc succès au regard des nombreux participants.

Aussi, les membres de l'Association PARENTHÈSES ont décidé de reconduire cette opération le **dimanche 29 mai 2011** et vous convient à la promenade-cueillette de plantes sauvages qui partira de l'Ecole vers 14h.

Au retour, vers 16h, vous pourrez participer à un atelier « cuisine archaïque » suivi d'une dégustation conviviale.

Vous pourrez par ailleurs échanger vos boutures, semis et marcottes à l'occasion d'un « troc de plantes ».

\*\*\*\*\*

N'oubliez pas que si vous êtes intéressés par l'histoire du village, le patrimoine du village, la vie du village et son environnement, les membres de l'Association PARENTHÈSES seront heureux de vous accueillir et vous donneront à cette occasion toutes informations souhaitées.

Catherine BASEILHAC

### AMICALE DES RETRAITES

Une trentaine de retraités se sont retrouvés au café du centre pour le repas de la biche offerte par



le club des chasseurs : tout le monde s'est régalé.

Après la fête en l'honneur de notre centenaire Marthe Caussade, l'amicale prépare le voyage du 18 Juin à la Roseaie de Barbary et au musée du béret de Nay. Le repas terminé, le programme prévoit un concert d'orgue à Lescar et la visite de la cathédrale.

Un projet de feu de la St Jean en équipe avec la mairie et les associations du village est lancé par notre association.

Le 25 Juin, c'est le goûter des anniversaires du 3ème trimestre

Pour Septembre, un projet de voyage dans les îles Charentaises est à l'étude..

Arlette COUERBE

### COUP DE POUCE

Depuis le mois de février, l'association Coup de Pouce anime et gère l'Espace Public Informatique (EPI) cantonal, à Castéra Lou et à Pouyastruc.

Nous y proposons plusieurs types de formation allant du débutant, aux logiciels bureautiques, internet, la messagerie et nous espérons le multimédia pour la rentrée de septembre.

La première session de formation a réuni 8 personnes sur les deux sites, à la grande satisfaction des animateurs de l'association et surtout des « apprenants » qui ont apprécié, et le contenu et la méthode de formation, ainsi que l'ambiance conviviale des séances.

Merci à **Viviane Marquis, Jean-Claude Bernès et Daniel Rousseau** qui en quelques semaines ne feront pas de vous un informaticien, mais vous permettront de maîtriser l'ordinateur pour une utilisation personnelle ou professionnelle. Pour tout renseignement, chacun peut venir à l'EPI, à **Castéra Lou le mardi de 9h30 à 11h30, et à Pouyastruc le vendredi de 9h30 à 11h30 et de 14h30 à 16h30.**

Pour les parents de collégiens et de lycéens qui rencontreraient des difficultés avec l'ENT (Espace Numérique de Travail), le Conseil Général a formé les animateurs des EPI afin qu'ils puissent les aider à maîtriser ce nouvel outil de communication parents/enseignants. Pour tout renseignement sur ce sujet, merci de contacter le **06.79.36.28.01**

L'Assemblée générale s'est tenue le mardi 10 mai 2011 essentiellement pour valider le compte de résultat allant du 1<sup>er</sup> Août au 31 décembre 2010 et qui s'établit ainsi :

**Charges : 11 025.48€ Recettes : 18 025.48€,** soit un excédent de 6 929.99€ qui représente la subvention CAF versée en fin d'année 2010 pour l'année scolaire 2010/2011.

Le budget prévisionnel 2011 a également été adopté lors de cette assemblée :

**Charges : 31 390.00€ Recettes : 31 390.00€**

La part des salaires et des charges qui y sont associées représentent 93.6% de nos charges. Les recettes sont majoritairement réalisées par les subventions (Etat, CAF, DDCSPP, Département, Communes) et les cotisations qui représentent respectivement 86.6% et 11.50% de nos ressources.

Une modification des statuts a été adoptée, elle nous permettra de préparer un dossier de financement auprès du FONJEP. Cette demande de financement est destinée à prendre le relais des contrats aidés de nos deux salariées qui se terminent en juin et août et qui ne seront pas renouvelés.

Cette assemblée s'est terminée par un échange avec les parents présents. Ils nous ont exprimé leur satisfaction et leur soutien, ainsi que leur souhait de voir comme nous l'aventure continuer et ne pas laisser au bord du chemin les 72 enfants du canton inscrits à nos différentes activités

: **La soirée théâtre se déroulera à la salle des fêtes de Castéra Lou le 17 juin à 21h, vous y verrez :**

**La Brocante par l'atelier des 6 - 8 ans**

**La Réunion par l'atelier des 9 - 11 ans**

**Scandale au royaume de Bohème** par l'atelier des collégiens Venez nombreux vous y détendre et apprécier le travail de nos jeunes acteurs.

**REVISIONS :** Comme chaque année maintenant, les cours de révisions pour collégiens et lycéens se tiendront à Pouyastruc du 16 au 19 et du 22 au 26 août prochain. Inscriptions au **06.79.36.28.01**

Claude HUGOUNET

## A POUYASTRUC , ON CHANTE , ON DANSE

## POUYAROCK ET LES CHANTEURS DE L'ESTEOUS

Ce samedi , au gymnase, le son mat des balles de tennis a été remplacé par la musique des chorales et des orchestres de rock. Sur l'estrade décorée aux couleurs de l'USCP, se sont succédés trois chorales (les chanteurs de l'Estéous, Lous lurous dou Bach Adour et les Chantries ) qui ont fait voyager l'assistance des bords de l'Adour, aux plaines de Russie, des lcs de Connemara aux Andes .

Après un goûter offert par les chanteurs de l'Estéous, la troupe des « Alhumats » ont présenté diverses danses et costumes occitans.

Puis ce fut le tour des orchestres rocks (l'ensemble « Bayous de la Fourche « et Capsules » ) qui ont animé un repas succulent préparé et servi par toute l'équipe du Soum suivi d'un bal .



## ...ET ON FESTOIE !!!!!



## MEME QUAND ON A 100 ANS



## LE VILLAGE FETE L'ANNIVERSAIRE DE MARTHE CAUSSADE ,LA JEUNE CENTENAIRE

**Marthe** vient de fêter son centième anniversaire . Tout le village est venu l'honorer ce dimanche 22 Mai dans une ambiance chaleureuse, au son de l'accordéon de Daniel Descomps .

Après un apéritif offert par la famille, M.le maire a remis à Marthe une médaille frappée aux armes du village et un portrait peint à l'huile par le peintre Tao Bo.

150 convives ont pu apprécié le repas préparé par Lucelle et JH Larrieu tout en reprenant en cœur les chansons « du bon vieux temps »

Ce bon vieux temps que Marthe a vu défiler pendant un siècle : Née le 20 Mai 1911, elle n'arrive qu'à trois ans au village rejoindre sa famille adoptive qui l'attend avec impatience .Son futur

mari qui n'a alors que 13 ans est là aussi, pour l'aider à descendre de l'autobus qui vient de la ville ,

Ses parents adoptifs: Mélanie et Jacques Laffranque sont heureux de recevoir cette petite .

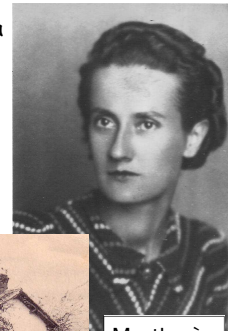


M. Laffranque est gendarme et à la retraite, il sera élu maire du village de 1934 à 1943, et ouvrira l'épicerie boucherie au 64 de la rue du centre .

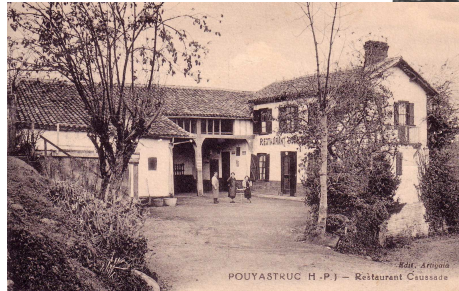
A l'âge de 17 ans , Marthe se marie avec Léon Caussade . Le couple d'amoureux va vivre à Tarbes jusqu'à la mobilisation de Léon en 1939. Marthe se réfugie alors à Pouyastruc pour la durée de la guerre.

A son retour , ils ont trois enfants , Ricou, Dédée et Jacqueline , et reprennent l'alimentation boucherie familiale pour une dizaine d'années.

Après un nouveau séjour à Tarbes , où ils travaillent à l'usine de Bazet, ils reviennent au village en 1970 pour y passer la retraite dans la maison du père de Léon , l'aubergiste Henri Caussade .



Marthe à 30 ans



L'auberge Caussade avant se rénovation

Léon meurt en 1982 et depuis choyée par sa famille, ses enfants, sa petite fille Martine et son arrière petite fille Caroline, Marthe coule une vieillesse heureuse dans sa maison familiale .

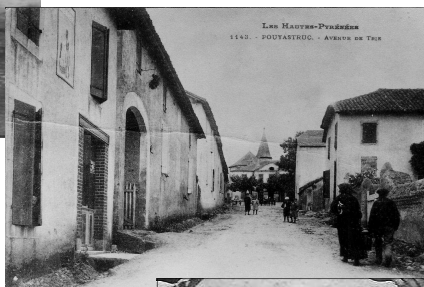
Installée dès le matin sur sa terrasse , elle lit (sans lunettes) le journal , ou même un livre, surveillant du coin de l'œil les allées et venues de la rue, accueillant en riant les passants qui descendent lui dire bonjour.

Elle ne manque aucune fête, ni aucune réception à la mairie ou à l'amicale des retraités, ni aucune messe, ni aucune élection, ni surtout aucun match de foot ou de rugby à la télé qu'elle suit parfois jusqu'à 23 h.

Malgré une chute spectaculaire sur les marches de la mairie, sa santé est à toute épreuve, et jusqu'à il y a peu de temps, elle n'hésitait pas à descendre la carrière pour aller chercher le journal et le pain , ou la rue de la poste pour aller déposer son courrier .

D'un caractère enoué , elle bien pousser la chansonnette et si vous la rencontrez et lui demandez comment elle va , elle vous surprendra par ses réparties pleines de vivacité et d'humour qui pourraient en remontrer à bien des « jeunes »

Nous souhaitons tous à Marthe une bonne continuation dans cette vieillesse heureuse .



Léon pendant son service militaire



LA VIE DU VILLAGE

## Au milieu des lotissements, un parfum de vraie « campagne » ...

le troupeau à l'abri de la haie ,



feur , Pendant cette transhumance, elles sont gardées par un berger et de loin en loin ( 1 fois par mois) surveillées par le maitre . Vive la liberté !...

Un petit bémol dans la vie bucolique de ces mères laitières, leurs petits partent dès l'âge de 4,5 mois ...à l'abattoir.

Nourries d'herbe, de foin et de paille( qu'il faut acheter) , elles ont un complément l'hiver avec du maïs produit à la ferme sur les 3 ha de la propriété de Lapeyrade .

Les brebis savent mettre bas toutes seules , mais parfois , lorsqu'elles font deux agneaux , il faut compléter avec du lait en poudre : vive le biberon!

Sur la propriété familiale ancestrale, Christian Forgues a perpétué la tradition d'éleveur de ses parents ( Elie et ) et grand parents en poursuivant l'élevage de 90 brebis « drivées » avec autorité par Filou , un border colley très malin .. Alors que les brebis s'ébattent toutes la journée dans les prairies du village (par roulement tous les mois tantôt sur les 4 ha de la rue de la fontaine , tantôt sur les 4 ha du



Filou surveille

Dans cette race tarasconnaise , autant le male que la femelle sont équipés de deux belles cornes torsadées en spirale , et , campés sur de solides pattes ils peuvent transhumer sans problèmes . Issue d'une population très ancienne venue de Syrie , métissée de mérinos d'Espagne puis d'anglaises , par sa rusticité , sa vitesse de croissance , à partir de son berceau , Tarascon en Ariège, cette race pyrénéenne a supplanté les races autochtones ( de Vallée d'Aure, de Campan, de Lourdes et Barège) ,



quartier de la Peyrade), les males (4 béliers) restent à la maison ( ça change un peu ...) dans la bergerie de la ferme familiale.

Actuellement l'élevage ovin est concurrencé par les élevages étrangers ( Australie en particulier) qui fournissent une viande à bas prix .

Mais le village est heureux d'abriter encore ces paisibles jardinières qui nous reposent avec leurs clarines , le soir venu , de nos vies par trop citadines .

A.Carrère

Ces « dames » de Juin à Octobre, partent en vacances à la montagne , en vallée d'Aure , après ( en Avril) une tonte chez le coif-

## La pelouse a intérêt à bien se tenir ...



Un nouveau jardinier dans le village : Ludovic Dusso

Originaire de Tarbes, Ludovic a choisi en 2004, Pouyastruc pour installer sa petite famille ( une épouse infirmière et une petite Ambre de 4 ans ) puisqu'il connaissait bien cette

commune , ayant été formateur de rugby à l'entente de Trie , Avec son BTS agro alimentaire en poche, il a travaillé pendant plusieurs années à Maubourguet ., mais après une période de chômage (refrain connu) il a entamé une reconversion , et après une formation d'entretien de parcs et jardins , il vient de s'installer

chez nous.

Décidé à respecter l'environnement et équipé d'un matériel de professionnel (mini tracteur, tondeuse, remorque, souffleuse, débroussailleuse, tronçonneuse ...) il propose plusieurs services : entretien des pelouses, taille des haies, des arbres (arbustes et fruitiers) , élagage, aménagement et entretien des massifs , plantation, débroussaillage, désherbage, évacuation des déchets verts...



Il peut fournir un devis gratuit , avec possibilité de forfait ou de contrat annuel .

# SAUVONS LES HAIES

Dès le Moyen Age, les forêts ont été déboisées pour faire place aux cultures, mais chaque parcelle conservait sur son pourtour une bande arborée qui délimitait le terrain servait de clôture au bétail fournissait une production non négligeable de fruits (glands, noix, [pommes](#), [poires](#) et baies de toute nature), de fourrage (émondage) et de [bois](#) (chauffage et charronnage) et attirait la faune sauvage .

A partir du xxème siècle , avec l'apparition des tracteurs et des grandes machines agricoles, les parcelles sont devenues de plus en plus grandes , les haies se sont peu à peu effacées du paysage .

Alors qu'à l'apogée du bocage (1850/1930) on comptait 2 millions de km de haies, 70% ont été détruites . Dans les HP elles passent de 6150 km en 1975 à 4467 en 1986, assez denses dans les régions d'élevage elles disparaissent dans les zones de culture intensive.

La haie et l'arbre champêtres ont une importance majeure pour la viabilité et la pérennité de nos territoires :

Ils embellissent le paysage, les chemins et les routes, ils permettent une meilleure intégration des bâtiments .

Ils maintiennent la biodiversité en fournissant à de nombreuses espèces animales de se nourrir et se reproduire et leur permettent de se déplacer dans des corridors écologiques .

Ils abritent de nombreux auxiliaires de culture : oiseaux, coccinelles, abeilles....

Ils ralentissent l'écoulement des eaux de surface , favorisant leur infiltration et augmentant ainsi les réserves des nappes phréatiques.

Ils épurent ces eaux et absorbent 70 à 100% des nitrates et phosphates qui ruissellent vers la rivière.,

Ils protègent contre le vent et régulent le climat local.

Ils freinent l'érosion , stabilisent les talus et améliorent la qualité du sol . jusqu'à 100 m de la haie .



Paysage après un remembrement

Paysage de bocage



Quelques espèces locales pour une haie champêtre

- |   |                                    |                                   |
|---|------------------------------------|-----------------------------------|
| <a href="#">Alisier torminal</a>        | <a href="#">Frêne commun</a>       | <a href="#">Prunier sauvage</a>   |
| <a href="#">Aubépine</a>                | <a href="#">Fusain d'Europe s</a>  | <a href="#">Rosier persistant</a> |
| <a href="#">Aulne glutineux</a>         | <a href="#">Genêt à balais</a>     | <a href="#">Saufe marsault</a>    |
| <a href="#">Charme commun</a>           | <a href="#">Genêt d'Espagne</a>    | <a href="#">Sureau noir</a>       |
| <a href="#">Chêne pubescent</a>         | <a href="#">Genévrier commun</a>   | <a href="#">Tilleul des bois</a>  |
| <a href="#">Chèvrefeuille d'étrurie</a> | <a href="#">Lilas commun</a>       | <a href="#">Tremble</a>           |
| <a href="#">Cognassier</a>              | <a href="#">Merisier</a>           | <a href="#">Viorne lantane</a>    |
| <a href="#">Cornouiller sanguin</a>     | <a href="#">Néflier</a>            | <a href="#">Viorne obier</a>      |
| <a href="#">Églantier</a>               | <a href="#">Noisetier coudrier</a> |                                   |
| <a href="#">Érable champêtre</a>        | <a href="#">Noyer commun</a>       |                                   |
| <a href="#">Figuier</a>                 | <a href="#">Orme champêtre</a>     |                                   |
|   | <a href="#">Poirier commun</a>     |                                   |
|   | <a href="#">Pommier commun</a>     |                                   |
|   | <a href="#">Prunellier</a>         |                                   |

**Arbre & Paysage 65**  
 34 Route de Galan 65220  
 PUYDARRIEUX  
 Tel: 05 62 33 61 66  
[laurent.russac@laferranderie.com](mailto:laurent.russac@laferranderie.com)

Opération Plantons en France  
 2010-2013 : 1 million d'arbres

**Et vous ? viendrez-vous planter ?**  
 Appel à projets 2011 -2012  
 La fondation Yves Rocher finance 400 000 arbres à planter pendant l'hiver 2011 - 2012

Haie lisière



Paysage de haies à Pouyastruc



Associations de défense des haies :

Arbres et Paysages : <http://www.arbre-et-paysage65.com/index.html>  
 Univers Nature : <http://www.univers-nature.com/dossiers/haie.html#>  
 Futura sciences : <http://www.futura-sciences.com>  
 Nature midi-Pyrénées : <http://www.naturemp.fr/spip.php?article181>  
 Arbres et haies champêtres : <http://www.afahc.fr/>

LA PAGE VERTE

## POUYASTRUC AU TEMPS DES PROCESSIONS...

De tous temps, les hommes ont célébré le renouveau de la végétation par des fêtes et des processions. La chrétienté a prolongé cette tradition et c'est donc dès le mois d'Avril que commençait au village, le temps des processions.

La première, celle du Dimanche des Rameaux, ne s'éloignait pas de l'église. Les rameaux décorés de fleurs, de friandises et d'un tourteau étaient présentés par les enfants au prêtre qui les bénissait. Après la messe, chacun rentrait chez soi, sans goûter bien sûr au tourteau, ce qui parfois était difficile...

Durant les trois jours précédant l'Ascension, c'était les « rogations ». Le matin, tôt (7h30) avant d'aller à l'école les enfants couraient vers l'église d'où démarrait le cortège.

En récitant les litanies tout le long du chemin, la procession allait tantôt de l'église à la croix du Gelé (1) (la place de la poste) puis au carrefour de la route d'Hourc(2), puis retournait par la rue du centre à l'église, tantôt de l'église à la croix de l'entrée du village(3), puis à la croix de la fontaine (4), tantôt à la croix du bas de la rue du centre(5) (dite croix Lamon car elle avait été donnée par la famille Lamon).

Pour protéger les cultures et les habitations de l'orage et de la foudre, des petites croix en bois d'aubépine décorées par la « fleur du tonnerre » (joubarbe) étaient bénies, et rapportées dans les maisons, où elles étaient accrochées derrière les portes.

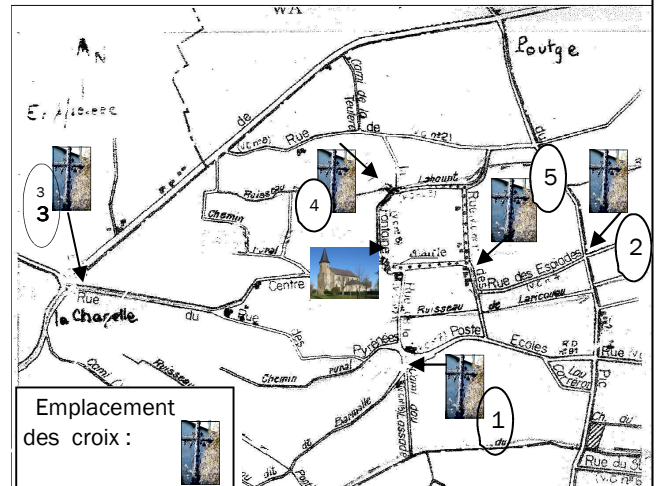
Fin Juin, après les vêpres, la Fête-Dieu était l'occasion d'une grande procession très solennelle où participait toute la population. Les fillettes étaient vêtues de leur plus belle robe, coiffées de diadèmes blancs, avec autour du cou

La croix du Gelé, (l'actuelle place de la poste). Les croix étaient achetées et décorées par les habitants du quartier



des corbeilles décorées, remplies de pétales de roses, d'aubépines et de pivoines qu'elles lançaient tout le long du chemin.

Le cortège défilait dans les rues du village, avec à sa tête le garçon de chœur le plus âgé qui portait la croix, les autres tenaient les encensoirs et les fanions, quatre



hommes encadraient le curé.

La procession s'arrêtait à chaque reposoir décoré de fleurs (devant la maison Baseilhac), de raisins (devant la maison Bergos), d'épis de blés (devant la maison Lamon). Sur le troisième gradin du reposoir était placé le tabernacle que bénissait le curé alors que retentissait le coup de fusil traditionnel, suivi du chant des hommes, les femmes répondaient en chantant le refrain.

Gravure de B Camille : les Rogations dans les Landes



Bien sûr quelques hommes s'échappaient pour aller goûter le verre de vin blanc de l'épicerie Laffranque (64 rue du centre) qui attendait, bien caché, derrière un cyprès,



Enfin, le 16 Aout pour la St Roch, chaque famille conduisait son bétail jusqu'à la place de la mairie pour le faire bénir.

Ces processions semblent s'être arrêtées dans le village dans les années 50.

(Dossier réalisé grâce aux témoignages de quelques anciens et notamment Madeleine Dalier, illustré par les photos fournies par Jean Baseilhac)

## LAS PROCESSIONS A POIASTRUC



Enas annadas, pendent los dias de rogacions, que'ns calèva l'hevar de bona òra pr'amor de la procession qui èra après la missa de 7h30, aquerò avant d'anar tà l'escola.

Dejunar visto hòit (un bòl de lèit en i hèr chauchar drin de pan) entà partir tà la glèisa. Aquiu que's formè lo cortègi, au cap d'aqueste que i èra lo mainat mei atjat dab la croz de procession.

Lo cortègi qu'anè de croz en croz, en tot cantant las litanias deus sents e au darrèr deu curé que responom « ora pro nobis ».

Lo camin deu cortègi que cambiè cada dia : un còp de la croz de darrèr la pòsta actua a la croz deu vilatge baish (a la crozrada de la sala de las hèstas), un aute còp de la croz deu vilatge haut a la croz de la hont.

Un aute moment important de la nosta vita religiosa qu'èra la procession de la hèsta de diu (de cap au 26 de junh). Que plaçèn pausaders davant quauquas maisons deu vilatge, decorats dab fiors de bròcs blancs e de ròsas, lo tabernacle (davant çò de Lamòn) entornejat de beròis cabelhs artificiaus, d'arradims (davant çò de Bergòs) e la hèsta deu sacrat còr, lo dimenge d'après, que's passè davant çò de Baselhac e a la croz deu vilatge haut.

(Texte traduit en bas de page)

Madeleine Dalier

## HISTOIRE DES PROCESSIONS

Les processions religieuses se sont développées depuis le XIII<sup>ème</sup> siècle dans toute la chrétienté . J. Abadie en 1856 remarque que « nulle part en France comme dans les Hautes Pyrénées, il n'y a plus d'empressement à observer les solennités de la religion ». La Fête-Dieu en particulier (60 jours après Pâques) , instituée en 1264 , suscitait une large participation populaire .

Les Rogations (du latin « rogatio », prière de demande) ont été instituées en 474 par St Mamert ( un des trois saints de glace avec St Servais et St Pancrace , les 11,12,13 Mai) pour prévenir des calamités et notamment des gelées qui ravageaient les cultures à cette époque .

Ces processions ont pris la place dans le calendrier de la fête romaine des « rogalias » (le 25 Avril) qui était célébrée pour protéger les céréales contre la rouille. La procession des Rameaux, le dimanche précédant Pâques, célèbre l'entrée de Jésus dans Jérusalem accueilli par la foule agitant des branches , et suivant la coutume des athéniens qui en procession allaient déposer au temple d'Apollon un rameau d'olivier où étaient suspendus des gâteaux , des fruits et du miel .qui était ensuite fixé sur la façade des maisons jusqu'en Mars suivant .

Les arbres utilisés diffèrent suivant les régions: des branches de palmier (en Afrique et au sud de l'Europe), de buis, de laurier ou de l'olivier (en France, Allemagne , en Angleterre et Turquie) , de saule (en Pologne, Russie )

Le 16 Août, pour la St Roch, le patron des pestiférés et du bétail, une procession et bénédiction des animaux de ferme était pratiquée dans de nombreuses régions .

Ces processions se sont maintenues dans les campagnes durant tout le XIX<sup>ème</sup> siècle malgré la réticence des auto-

rités religieuses et civiles qui craignaient les débordements et les déviances superstitieuses . Ce n'est qu'aux alentours des années 1950 qu'elles ont pratiquement disparu .dans les villages des Pyrénées .

AC

Procession des rogations en Angleterre en 1952



### DICTONS :

« Rogations pluvieuses, ne font pas l'année vineuse »

« S'il **pleut** aux **Rogations** - Le 1er jour, il **pleuvra pendant la fenaison** - Le 2ème jour, il **pleuvra pendant la moisson** - Le 3ème jour, il **pleuvra pendant la vendaison**. »

'Belles Rogations, belles moissons » Quand pléou sul rampan, pléou sul volant. (Quand il pleut le jour des Rameaux, il pleut à la moisson (sur la faucille).

Dans les années, durant les jours de rogations, nous devions nous lever de bonne heure, car la procession se déroulait après la messe de 7h30 et avant d'aller à l'école.

Après avoir déjeuné rapidement (un bol de lait avec du pain trempé dedans), nous nous rendions à l'église où le cortège se formait, avec à sa tête l'enfant de cœur le plus âgé qui tenait la croix de procession.

Le cortège allait de croix en croix en chantant les litanies des saints scandées par la voix du curé, ou nous répondions « ora pro nobis »

Le chemin que nous devions parcourir était chaque jour différent : tantôt de la croix située derrière le poste actuelle à la croix du bas du village (carrefour de la salle des fêtes), tantôt de la croix du haut du village à la croix de la fontaine.

Un autre moment important de notre vie religieuse était la procession de la fête de dieu (autour du 26 juin). Des reposoirs étaient placés devant certaines maisons du village, décorés de fleurs d'aulépins ou de roses, le tabernacle (devant la maison Lamòn) était entouré de beaux épis de blé artificiel, des raisins (devant la maison Bergòs) et la fête du sacré cœur, le dimanche suivant, se déroulait devant la maison Baseilhac et à la croix du haut du village.

Bien sur, ces fêtes étaient l'occasion pour certains de se retrouver autour d'un verre, posé sur une table dissimulée derrière un cyprès et pour nous petites filles de sortir nos belles robes et nous amuser en lançant des pétales de roses sur les garçons.

### Ouvrages et sites consultés:

N.Rosapelly : Traditions et coutumes des HP

Abadie de Sarrancolin.; Les HP au temps de Napoléon III,

J.F. Soulet : les Pyrénées au XIX<sup>ème</sup> siècle

<http://www.unites.uqam.ca/religiologiques/no8/morel.pdf>

<http://www.revue-kephas.org/02/4/Massoure108-112.html>

### MAIRIE

05.62.33.22.54  
09.77.60.76.53  
Fax: 05.62.33.25.26  
Secrétaires:

**Fabienne BALLESTA**

**Alexandra ABADIE**

mairie-pouyastruc@wanadoo.fr

Lundi : 9h à 11h - 16h à 18h

Mardi : 9h à 11h

Jeudi : 9h à 11h - 16h à 18h

Vendredi : 9h-11h

**Permanences du maire:**

Mardi : 17h30 - 19h

Tel de M. le Maire:

06.83.35.44.82

Autres jours : sur rendez-vous

**Marie Josiane BEDOURET**

(Conseillère Générale

Présidente du SIVOM )

05.62.96.50.02 07.86.18.45.17

Permanence à la mairie

Le Jeudi de 17h à 19h

### BIBLIOTHÈQUE

09.63.57.92.06

**Alexandra ABADIE**

Mail : [bibliotheque-pouyastruc@orange.fr](mailto:bibliotheque-pouyastruc@orange.fr)

Ouverture au public :

Lundi et Vendredi :

De 16h à 18h et

Mercredi de 14h à 16h

Bibliothèque scolaire :

Jeudi de 11h à 12h et

De 14h à 17h

### ECOLE

05.62.33.22.56

Directeur :

**Pascal CHARRIER**

Mail : [ce.0650816J@ac-toulouse.fr](mailto:ce.0650816J@ac-toulouse.fr)

### CABINET D'INFIRMIERES

05.62.33.22.46

### CABINET DENTAIRE

05.62.33.22.60

### CABINET MEDICAL

05.62.33.22.40

05.62.33.22.61

## CARNET

DEPUIS SEPTEMBRE 2010

### NAISSANCES :

Le 21 Avril 2011 : Zoe Maëlis NDIAYE

De Papa Souleymane NDIAYE

Et Charline Laurie DOUVENEAU

### DECES

Le 5 Mai 2011: Clémence DIEU

### INFORMATION

Les grands-parents qui désirent signaler la naissance de leurs petits-enfants dans le journal « Pouyastruc-Info » sont priés de bien vouloir en informer la mairie. Leurs enfants n'habitant plus Pouyastruc, la mairie n'est plus informée officiellement de ces naissances.

### La plume est à vous !

Vous avez un sujet que vous aimeriez aborder, un article à proposer, une anecdote ou un souvenir à partager, n'hésitez pas, ces quelques pages sont les vôtres.

(adressez votre article: à Cécile URRICARIET (31 rue de la Fontaine )

ou Annie CARRERE (48 rue du centre)

Nous vous signalons que désormais , vous pouvez trouver ce bulletin (en couleur) sur le site Internet du village : [www.pouyastruc.fr](http://www.pouyastruc.fr) !

### LA POSTE

05.62.33.22.51

Receveur :

Didier LECLERC  
(basé à Aureilhan)

De 9h à 12h et  
de 13h30 à 16h30

Samedi : de 9h à  
12h

Fermée le Mercredi

Levée : 15h50

### LA DÉCHETTERIE

Lundi de 9h à 12h et de 14h  
à 18h,  
Mardi, Mercredi et Vendre-  
di De 14h à 18h  
Samedi de 9h à 12h et de  
14h à 18h

### LA GENDARMERIE

05.62.33.25.18

Commandant de brigade :  
Adjudant Daniel MAZOUNAVE

De 8h à 12h et de 14h à 18h  
(horaires bureau)

Permanence téléphonique  
en continu

de 12h à 14h et de 18h à 8h appels  
dirigés sur Tournay ou Tarbes

### LA FRATERNELLE

Président: Christian FORGUES

05.62.33.23.43

### L'ADMR

Tel:05.62.33.29.70

Responsable : Mme AGOSTA

Lundi et Mardi : de 9h à 12h -

Jeudi : de 14h à 16h30

Permanence téléphonique:

du Lundi au Vendredi

de 9h à 12h - de 14h à 17h